

COMPTE-RENDU DE REUNION DE RENTREE

CP MME TOQUET

I- Informations générales

. Les horaires : 8h20 à 8h30 le matin, 13h05 à 13 h15 le midi, accueil dans la classe. **Importance de la ponctualité.**

- La liaison parents- école est importante. N'hésitez pas à communiquer afin que l'école soit un lieu d'échange pour que nous puissions, ensemble faire avancer les élèves.

- Pour toute absence, les parents doivent informer l'école le jour même (de préférence par mail : marietoquet@hotmail.fr et ecole.0350294e@ac-rennes.fr ou à l'école 02.99.39.81.36 avant 8h30)

- Election des représentants d'élèves : Vous pouvez proposer votre candidature.

L'élection aura lieu le 7 octobre

- Le RASED (réseau d'aide) intervient à l'école avec accord des parents. Une psychologue et une enseignante spécialisée peuvent accompagner les élèves.

II- La classe

21 élèves , 11 garçons et 10 filles un effectif confortable

1 AESH : Lydie Guillemer

III- Fonctionnement de la classe

-Emploi du temps : Les domaines des programmes : français, mathématiques, questionner le monde, langue vivante (approche surtout orale) et enseignement artistique), éducation sportive **PAS DE CHAUSSURES A LACETS SI L'ENFANT DE SAIT PAS LES FAIRE**

Des rituels chaque matin pour le repérage dans le temps, en mathématiques : le chaque jour compte : chaque jour est dénombré à l'aide de pailles. Le 100ème jour sera banalisé, les élèves pourront apporter une collection personnelle de 100 ...

-Méthode de lecture : Lecture piano, méthode syllabique. Lecture dans le manuel chaque soir, avec un « piano » pour s'entraîner à combiner. Parfois, l'ordre des sons sera modifié. Elle privilégie la différenciation représentée par les petites marches à côté de la consigne. En complément, les alphas et les gestes Borel Maissonny sont utilisés. Cet ensemble permet aux élèves d'investir différentes entrées dans l'apprentissage (affectif, gestuel, visuel).

Cette méthode est complétée par des lectures suivies d'album à partir de décembre.

Le travail demandé peut-être différencié, les mêmes compétences sont travaillées mais avec une difficulté différente vous pourrez voir une ou deux marches sur les fiches indiquant la « difficulté ».

-Mathématiques : Chaque jour compte. Beaucoup de travail par manipulation, recherche, ardoise. Le fichier n'est qu'une finalisation.

Correction : Un système de tampon est utilisé pour la correction. Un petit carré est tracé lorsqu'un exercice est à finir.

Objectifs de fin d'année et étapes principales selon les matières :

Matière	Objectifs	Etapes importantes
Lecture	Déchiffrer et comprendre un texte court	- Combiner les sons - Acquérir la notion de son complexe (eau, au, on...) - Atteindre la compréhension
Production d'écrit	Ecrire quelques phrases phonétiquement correctes en respectant l'orthographe des mots outils.	- Segmenter en mots - Mémoriser les mots outils - Maîtriser la relation phonie-graphie (ce que j'entends je le « traduis » à l'écrit.
Ecriture	Recopier quelques lignes avec une écriture fluide et lisible	- Maîtriser un lignage de plus en plus petit. - Automatiser le bon geste graphique
Numération	Maîtriser la construction du nombre jusqu'à 100 - Comprendre le sens de l'addition et de la soustraction	- Comprendre le système « base 10 » : unités / dizaines

Particularité du travail en atelier l'après-midi, les élèves gardent le « fonctionnement maternelle », favorisant la différenciation et la manipulation. (Un atelier arts plastiques, un atelier « jeu » de lecture/maths, un atelier informatique et un atelier dirigé)

- **La Récréation** : Elle se déroule avec les élèves de CE1 (CE2 de M.Hamelin le matin) Aucun jeu n'est accepté sauf les billes si elles sont dans une trousse avec 10 billes MAXIMUM.
- **Les devoirs** :

En général lecture et une activité de mathématiques. Pas d'inquiétude à avoir si l'enfant ne sait pas tout lire dans le texte ou la fiche. La personne qui le fait lire, lit le mot à sa place et le fait répéter. L'essentiel est que l'enfant « relise » chaque soir avec ou sans l'aide de l'adulte ce qui a été étudié en classe afin de se l'approprier. Le travail de la fluence (lecture chronométrée) est un outil très efficace dans la progression de l'élève. Une dictée préparée par semaine, le jeudi (ce sont les mots vus en classe, l'important n'est pas la qualité du graphisme mais la mémorisation de celle-ci. Epeler, mettre le modèle à distance, s'entraîner sur ardoise, tableau, papier libre)

Ne pas lire les pages du manuel si elles n'ont pas été découvertes en classe.

Sur le site internet de l'école vous trouverez dans la rubrique CP : des petits exercices en ligne, les chants appris...

Pas de travail à finir à la maison sauf mot explicite de ma part.

Manipulation des étiquettes alphas et/ou du piano.

Si 15/20 minutes ne suffisent pas, m'en informer pour une éventuelle adaptation.

La lecture plaisir par un parent reste une approche privilégiée de la lecture. Elle donne envie et permet d'enrichir le vocabulaire.

A la maison, l'ancrage des apprentissages dans le quotidien est motivant : Lire un prix pour les maths, lire sur un emballage, un panneau ou encore écrire un message...

Toujours dans le cartable : le cahier de devoirs (qui fait fonction de cahier de liaison également, à consulter **tous les soirs** le manuel : Informations diverses, prise de rendez-vous, propositions de travail à la maison.

Le vendredi soir le cahier du jour et/ou les fichiers français et maths sera remis à votre enfant afin que vous puissiez observer avec lui une partie du travail merci de **signer** lorsque vous les avez consultés et de bien les **rapporter**.

- **Le matériel** :

La trousse reste en classe afin d'éviter tout oubli à la maison. Lorsque du matériel sera manquant, un « billet de panne » sera collé dans le cahier orange. Merci de veiller à ce que votre enfant ait son matériel au complet et étiqueté.

- Le respect des règles de la classe : Les parents seront avertis par un mot dans le cahier si les règles ne sont pas respectées. Un contrat de comportement pourra être mis en place si nécessaire.

- **Le tableau interactif** : C'est un outil pédagogique riche et motivant pour les élèves. Une attention particulière est portée pour le repos des yeux et la diversité des supports.

- **Les mascottes**: C'est un outil pour les apprentissages en classe (chaque week-end un enfant la ramènera à la maison et complètera le cahier si les règles sanitaires le permettent dans l'année.)

- **Les anniversaires** : L'enfant peut, pour son anniversaire, apporter un paquet de bonbons à partager.

IV- Evaluations et APC

• *Les livrets et évaluations* (dans la pochette bleue) sont donnés aux parents, une fois par semestre : en janvier et juin. D'autres évaluations sont effectuées tout au long de l'année.

• *Evaluations nationales* : elles permettent d'évaluer les enfants entre autres ceux ayant besoin d'une prise en charge en nécessitant une aide personnalisée. Elles auront lieu à partir du 13 septembre.

Une proposition d'APC (aide pédagogique complémentaire) peut être faite quand une difficulté ponctuelle ou plus globale est rencontrée. Elles se dérouleront le lundi et le mardi de 16h 15 à 17h, apporter un goûter.

V – Rendez-vous :

Les demandes de rendez-vous peuvent être effectuées sur le cahier ou par mail. Des rendez-vous seront proposés si besoin, suite aux résultats d'évaluations nationales ou si des difficultés apparaissent. Un rendez-vous individuel sera proposé à chaque famille vers la fin janvier et en juin.

V- Projets envisagés :

- Projet d'école : les jeux olympiques
- Correspondance avec une classe de CP de l'école de Montauban de Bretagne.
- 10 séances de sport avec l'intervention de Vincent Leclair
- D'autres projets seront envisageables

L'intervention des parents est la bienvenue, si vous êtes musicien, bricoleur...

VII- Coopérative (OCCE) L'argent de celle-ci est utilisé pour achat de matériel pour les activités manuelles, les fêtes, les plantations, le financement ...

VIII- APE : L'association des parents d'élèves est très importante pour que des projets puissent être menés avec les élèves. Un bon fonctionnement demande un bon effectif de parents.

VIII : Représentants des parents d'élèves : Ils participent au conseil d'école trois fois dans l'année. Ils sont les relais des parents d'élèves.